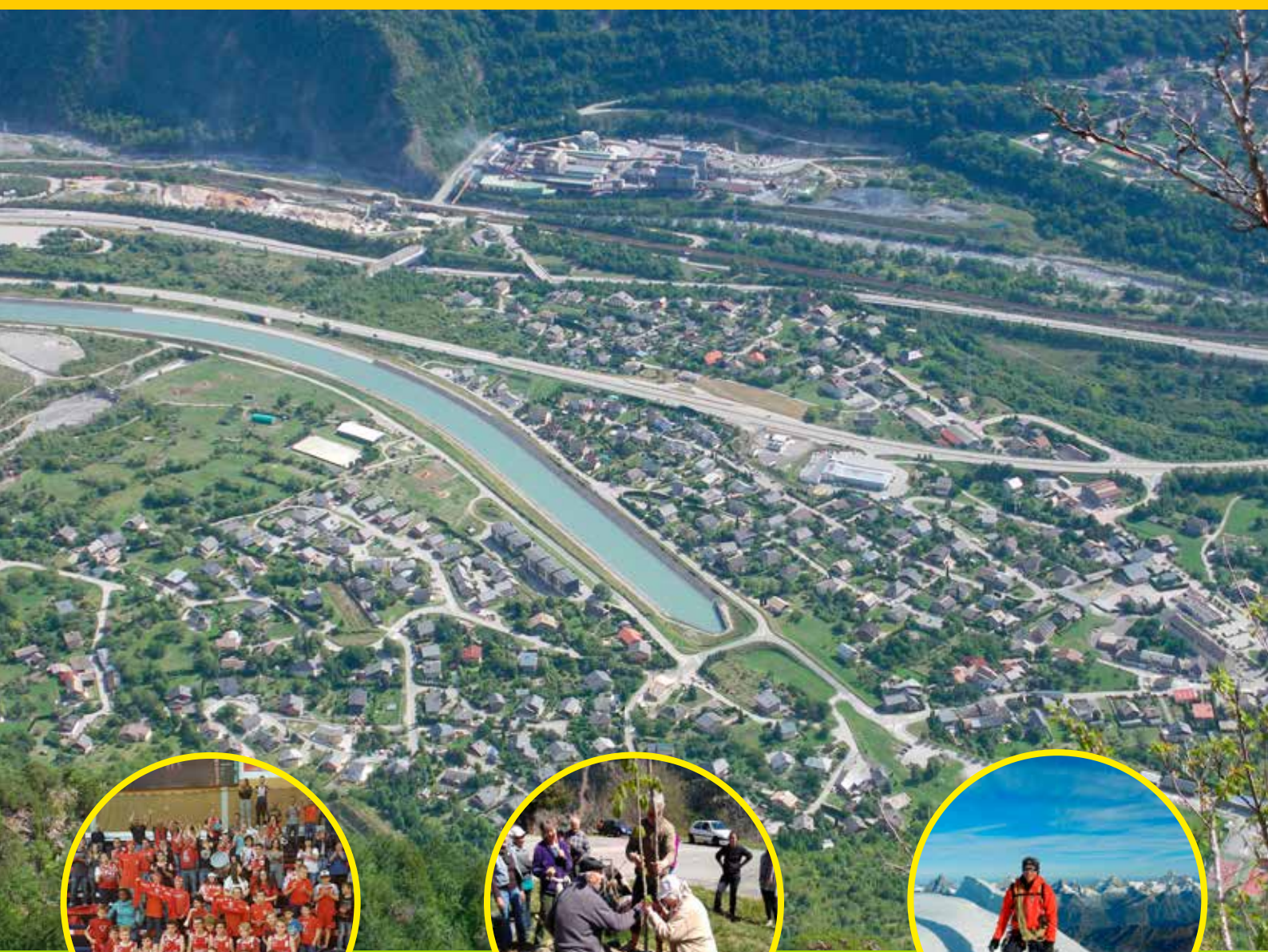




# Saint-Julien-Montdenis

Maurienne - Savoie 

## Lo marshyan' grône



Page 10 et 11  
ASM Basket



Page 12 à 21  
Les associations



Page 29  
L'écrivain



# Informations

## MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Mercredi 13h30 - 17h30

Jeudi, vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Samedi 10h - 12h

Adresse : 318, rue du Bourg  
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Site internet : [www.saint-julien-montdenis.com](http://www.saint-julien-montdenis.com)

## M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE : [info@saint-julien-montdenis.com](mailto:info@saint-julien-montdenis.com)

## SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 Fax : 04 79 59 59 26

E-MAIL ACCUEIL : [accueil@saint-julien-montdenis.com](mailto:accueil@saint-julien-montdenis.com)

E-MAIL SECRETARIAT :

[sa@saint-julien-montdenis.com](mailto:sa@saint-julien-montdenis.com)

## ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi 9h30 - 11h30

Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09

Tél. Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 64 45 30

## SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles, s'adresser à

Mme Françoise SIBUE à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture.

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Sur demande, téléphoner à la mairie.

Tél. : 04 79 59 60 85

## SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence :

de 9h à 11h les mardis et jeudis

Tél. : 04 79 59 65 55 ou 06 61 72 83 59

e-mail : [st@saint-julien-montdenis.com](mailto:st@saint-julien-montdenis.com) ou

[jlst@saint-julien-montdenis.com](mailto:jlst@saint-julien-montdenis.com)

## SOREA : Plus de permanence en mairie

En cas de besoin adressez-vous directement au siège de la SOREA zone du Pré de Pâques

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 17h30

ADRESSE : Zone du Pré-de-Pâques

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77

Site : [www.sorea-maurienne.fr](http://www.sorea-maurienne.fr)

Email : [accueil@sorea-maurienne.fr](mailto:accueil@sorea-maurienne.fr)



## TRANSPORTS:

sur réservation

Renseignements : 04 79 83 45 45 ou

sur le site [www.coeurdemaurienne.com](http://www.coeurdemaurienne.com)

du lundi au vendredi entre 9h et 16h,

le samedi matin de 9 h à 12h30



## ADMR :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h.

Jeudi de 14h à 17h30. tél 04 79 56 87 35

## POLICE MUNICIPALE :

Noémie Milleret 06 89 31 87 79

[pm@saint-julien-montdenis.com](mailto:pm@saint-julien-montdenis.com)

<b>Bibliothèque municipale</b> Horaires d'ouverture lundi (17h - 19h) mercredi (9h30 - 11h30) jeudi (17h - 19h)		
<b>Ecole primaire</b> Tél 04 79 59 62 92	<b>Médecin</b> Tél 04 79 59 00 59	<b>Gendarmerie</b> Tél 17
<b>Ecole maternelle</b> Tél 04 79 59 61 61	<b>Pharmacien</b> Tél 04 79 59 64 83	<b>Samu</b> Tél 15
<b>Services religieux</b> En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne Tél 04 79 64 06 64	<b>Kinésithérapeute</b> Patrick Lesieur - 04 79 59 62 20	<b>Pompiers</b> Le 18
<b>Sous-préfecture</b> Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27 Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h)vendredi (8h30 - 11h45)		<b>L'agence postale</b> Lundi - mercredi - vendredi : 17 à 19h Mardi - jeudi : 10h30 à 12h30 Samedi : 10 à 12h
<b>Communauté de Communes</b> <b>Cœur de Maurienne</b> Tél 04 79 83 07 20 Fax 04 79 83 07 21	<b>Syndicat du Pays de Maurienne</b> Tél 04 79 64 12 48	<b>ONF</b> Tél 04 79 59 61 49
<b>Sirtom déchetterie</b> Tél 04 79 59 63 52 Horaires d'ouverture du lundi au samedi (8h00 - 12h / 14h00 - 17h30)		



Voici bientôt un an que le bureau de poste de notre commune a été fermé ! Je me souviens qu'en juin 1995, tout juste élu maire, le premier dossier que j'ai eu à gérer était celui de la menace de fermeture de ce bureau de poste installé alors au sommet de la rue du Bourg dans la maison Bulard ! Afin de sauver la situation nous avons à l'époque

proposé de reloger le bureau de poste dans des locaux plus vastes, mieux situés et récemment rénovés par la commune près de ce qui est devenu plus tard le square d'Italie. Malgré nos efforts, au fil des années le service rendu s'est progressivement dégradé, les horaires d'ouverture se sont réduits, les fermetures à l'improviste pour un jour, pour une semaine voir plus ce sont multipliées décourageant les plus acharnés des utilisateurs et les plus fervents défenseurs du service public. Nous nous dirigeons inéluctablement vers une fermeture totale à court ou moyen terme !

C'est pour cela que notre commune a fait le choix contraint de privilégier le maintien d'une présence postale de proximité et a accepté de créer une agence postale communale au sein de la mairie. Le coût de création de cette agence a été intégralement financé par la poste qui, par convention, assume également pour les dix ans à venir le salaire de l'agent communal assurant le service.

Notre objectif de pérenniser la présence de la poste est donc atteint et c'est bien cela l'essentiel ! Nous allons par ailleurs, à l'occasion d'une réorganisation interne essayer d'élargir les plages d'ouverture pour un meilleur confort des usagers.

Effet induit par ce déplacement du bureau de poste, la libération des locaux square d'Italie nous permet de répondre à une demande de relocalisation du dépôt de pain dont la gérante porte un projet de création d'un magasin épicerie de type « Vival ». Ces services que nous défendons et que nous essayons d'accompagner, que ce soit la poste, le dépôt de pain/épicerie, la présence d'un médecin généraliste ou de la pharmacie, ont également besoin de vous ! Ils ne se maintiendront que si vous les fréquentez ! A vous de jouer et de consommer local si comme nous, vous êtes convaincus de la nécessité de conserver ces services de proximité sur notre commune.

Bonne lecture de ce nouveau numéro du bulletin municipal et bon été à vous toutes et à vous tous.

*Sincèrement vôtre, Le maire, Marc TOURNABIEN*

## Sommaire

Page 2	Informations
Page 3	Édito / Sommaire
Page 4	Conseil municipal
Page 5	Conseil municipal - SIRTOMM
Page 6 et 7	Budget
Page 8	Travaux 3CMA
Page 9	Travaux
Page 10 et 11	ASM Basket
Page 12 à 21	Les associations
Page 22	Les écoles
Page 23	Union Fédérale
Page 24 et 25	Histoire
Page 26	Les Jardins de Saint Julien
Page 27	Frelon Asiatique
Page 28	Manœuvre des pompiers
Page 29	L'écrivain
Page 30	Nouvelles entreprises
Page 31	Les brèves

Magazine semestriel édité par  
la commune de Saint-Julien-Montdenis.

### Directeur de la publication

Marc Tournabien, Maire

### Rédaction

Le conseil municipal

### Crédit photos

Photothèque mairie

### Conception Impression

L'imprimerie du Marais - [www.diaph-atelier.com](http://www.diaph-atelier.com)

### Tirage

1000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé  
avec encres à base végétale

Mairie de Saint-Julien-Montdenis

318, rue du Bourg

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 60 85

## Le 19 décembre 2016

### Le conseil approuve :

■ les délibérations du CCAS proposées par Mme Corinne COLLOMBET :

- approbation d'un dossier d'obligation alimentaire,
- demande d'aide financière pour une personne en difficulté passagère, une aide de 5 500 € remboursable sera octroyée,

■ la proposition de vendre le lot n° 3 au Clos des Vignes II en déduisant une parcelle de 60 m<sup>2</sup> correspondant à l'accès qui est non aménageable pour un montant de 48 074,64 € TTC,

■ la vente d'une parcelle de 203,54 m<sup>2</sup> à M. SEMPERES David au prix de 30 € le m<sup>2</sup>,

■ la convention d'occupation temporaire privative d'un terrain communal de 2 278 m<sup>2</sup> à l'entrée de la ZAC avec la Société Eiffage Routes pour un dépôt de matériaux.

Le conseil procède à l'élection des conseillers communautaires de la future 3CMA : la liste proposée par M. le maire est acceptée par 16 voix, 3 abstentions. Sont élus : Ms Marc TOURNABIEN et Franck LEFEVRE, Mmes Evelyne LESIEUR et Corinne COLLOMBET.

## Le 26 janvier 2017

### Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer :

■ la convention établie avec le SIRTOMM pour le ramassage des ordures ménagères sur les hameaux de Tourmentier et des Essarts,

■ la convention avec la DGFIP (direction générale des finances publiques) suite aux travaux d'un cabinet pour l'optimisation fiscale et ce pour une durée de 3 ans,

■ la convention avec l'ONF suite à la reprise d'un garage situé près des ateliers communaux : loyer annuel de 150 € plus 180 € de frais de dossier.

Le conseil à l'unanimité valide la demande d'acquisition de terrain (parcelles 455,456,1826 situées près de l'école du Claret) pour une surface de 409 m<sup>2</sup> au prix de 75 € le m<sup>2</sup> non viabilisé à M. VALET et Mme ALBRIEUX.

M. le Maire informe le conseil qu'il a pris un arrêté listant les restes à réaliser pour l'année 2016 : 124 319,30 € au budget général et 17 000 € au budget de l'eau et de l'assainissement, ces sommes seront reportées sur le budget 2017 sans vote.

### Le conseil approuve :

■ la proposition d'échange de terrain faite à Mme TERRAZ qui achète une parcelle rue des Cours et ce dans le but de réaliser un alignement avec la voirie communale,

■ la proposition de M. le maire de déposer un dossier de demande de subvention pour la réalisation d'un réseau de chaleur alimentant le groupe scolaire et les appartements, la salle Croix Blanche et le boulodrome dans le cadre de la mise en place de financements dédiés du grand chantier du « Lyon/Turin », le montant des travaux s'élève à 386 200 €, (3 voix contre),

Le conseil ne voit pas pour l'instant l'opportunité pour

la commune d'augmenter son capital au sein de la SEM SOREA : en effet celle-ci voudrait augmenter son capital de 10 millions d'euros pour financer des projets nouveaux soit 6 millions en capitalisation public/privé et 4 millions en fonds propres. Il apparaît important que les collectivités actionnaires ne se trouvent pas diluées au sein de la SEM pour pouvoir garder leur pouvoir de décision.

## Le 12 avril 2017

### Le conseil approuve :

■ les délibérations du CCAS du 17 mars 2017 proposées par Mme Corinne COLLOMBET :

- contrôle et validation d'un dossier de demande d'aide et d'un dossier d'aide alimentaire,
- demande de subventions pour un montant de 9 758 €,

▪ vote du compte administratif 2016 qui est concordant avec le compte de gestion et qui s'équilibre à la somme de 38 313,06 €,

▪ préparation du budget primitif 2017 qui s'équilibre en fonctionnement à la somme de 19 958 € et est en suréquilibre à la somme de 13 924,70 € en investissement. Pour 2017 la subvention communale s'élèvera à 18 794 €,

▪ projet de CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) à l'étude à la 3CMA,

▪ le repas des aînés est fixé au 22 octobre 2017,

■ les comptes administratif et de gestion 2016 du lotissement « Clos des Vignes II » déficitaires de 12 807,92 € du fait de la non-vente d'un lot,

■ le budget primitif 2017 du « Clos des Vignes II », le bilan étant équilibré autant en dépenses qu'en recettes à la somme de 491 303,46 €,

■ les comptes administratif et de gestion 2016 du lotissement « la Maladière » qui sont concordants à la somme de 265 948,67 €,

■ le budget primitif 2017 du lotissement « la Maladière », les recettes et les dépenses étant équilibrées à la somme de 2 178 073,77 €,

■ les comptes administratif et de gestion 2016 de l'eau et de l'assainissement : il faut couvrir le déficit d'investissement,

■ l'affectation des résultats 2016 du budget eau et assainissement,

■ le budget primitif 2017 eau et assainissement : le bilan est équilibré entre les recettes et les dépenses à la somme de 797 85 €. La compétence eau devrait être reprise par la 3CMA au 1er janvier 2018 (la décision doit être prise au 1er septembre),

■ les comptes administratif et de gestion 2016 de la commune qui sont concordants avec un excédent de 107 297,76 euros,

■ l'affectation des résultats 2016 de la commune : il faut couvrir le déficit d'investissement de 163 241,66 €, le résultat étant positif, cela permet d'affecter la totalité de la somme,

■ le vote des subventions aux associations proposé par la commission des associations, cette année le budget prévu est de 66 046,50 €,

■ le budget primitif 2017 de la commune qui s'équilibre autant en recettes qu'en dépenses à la somme de 3 977 200,00 €.



# Conseil Municipal - SIRTOMM

Décisions prises par le conseil municipal fin 2016 et au 1er semestre 2017

Après délibération, le conseil vote à la majorité, les nouveaux taux pour les 3 taxes :

■ taxe habitation : 10,72%, taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,19%, taxe foncière sur les propriétés non bâties 106,47 %, le produit fiscal attendu sera de 841 785 €.

Le conseil accepte à l'unanimité :

■ la création de 2 postes d'agent technique pour 12 mois à temps complet, non titulaire,  
■ la création d'un poste d'agent technique titulaire à temps complet pour remplacement de départ à la retraite,  
■ la désignation de M. Patrick LESEURRE comme délégué SPM aux transports scolaires,  
■ la vente de la parcelle n°1541 de 140 m<sup>2</sup> à M. BENSAAADI pour 5 000 €, pour créer des parkings,  
■ la demande de subvention pour la réfection du canal de la Bièlère proposée par M. le Maire,  
■ la demande de subvention pour le financement du mini-stade dans le cadre du contrat ruralité + CNDS,

■ l'échange proposé par M. le Maire rue de la Raie : échange de surface à frais partagés et à surface équivalente pour 18 m<sup>2</sup> (une partie communale est chez le propriétaire et une partie privative dans le domaine public),

■ la redéfinition de la parcelle vendue à Andy VALET et Ophélie ALBRIEUX pour récupérer le transformateur (377 m<sup>2</sup> pour 28 275 €, parcelles 456, 45,2528),

■ la convention TELT/Département/Commune pour la bretelle d'accès à Plan d'arc : à la fin du chantier les voiries seront remises à la commune qui devra les entretenir,

■ l'achat des parcelles de M. Détré pour un montant de 13 000 € au lieu de 115 000 €,

■ la vente de l'école du Claret à M. Mickaël VALENZANO pour la somme de 179 000 €,

■ la reconduction de la cotisation à l'ANEM.

## SIRTOMM

La nouvelle déchetterie est terminée depuis le 8 décembre 2016 après 6 mois de travaux pour un coût de 767 300 € TTC celle-ci comporte 14 quais aux normes de sécurité imposées par la loi.

La modernisation du quai de transfert des déchets vers l'incinérateur de Savoie Déchets est en cours, une aire de lavage est installée pour le lavage des camions évolutac sur le site pour un coût de 76 760 € TTC.



## Les horaires d'ouverture

du lundi au samedi inclus  
de 8 heures à 12 heures  
et de 14 heures à 17 heures 30  
sauf les jours fériés

Les vices-présidents représentant la commune,  
M. LESEURRE Patrick,  
M. VARESANO José

Ces deux pages sont consacrées aux budgets, à savoir le budget général complété par le budget de l'eau et de l'assainissement ainsi que le budget du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale). Nous avons en cours les budgets des 2 lotissements : Clos des Vignes II et la Maladière.

*Si vous souhaitez plus de renseignements concernant ces différents budgets (communal, eau et assainissement, CCAS, lotissements), ceux-ci sont consultables en mairie sur demande.*

## **LOTISSEMENT « CLOS DES VIGNES II »**

Commencé en 2010, il reste toujours un 1 lot à vendre dans le lotissement.

## **LOTISSEMENT « LA MALADIÈRE »**

Le prêt relais a été remboursé en début d'année 2017. Il ne reste plus actuellement de lot à vendre et les voiries seront finalisées à l'achèvement des abords des maisons.

## **BUDGET GENERAL**

Les graphiques sur la page de droite montrent le budget général réalisé sur l'année 2016.

## **BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Ce budget est indépendant des autres puisque le service doit être financé par les redevances des usagers de ce service.

Réalisé 2016	DEPENSES	RECETTES
<b>EXPLOITATION</b>	318 430,49 €	432 705,07 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	108 426,35 €	65 978,25 €

### Les recettes :

La vente de l'eau a produit une recette de 286 087,96 € en 2016.

Pour 2017, le conseil municipal a voté l'augmentation du tarif de location des compteurs qui passe de 24€ à 28€/an. Le prix de l'eau passe de 1,702€ à 1,802€ HT/ m3 et l'assainissement de 1,338€ à 1,438€ HT/ m3.

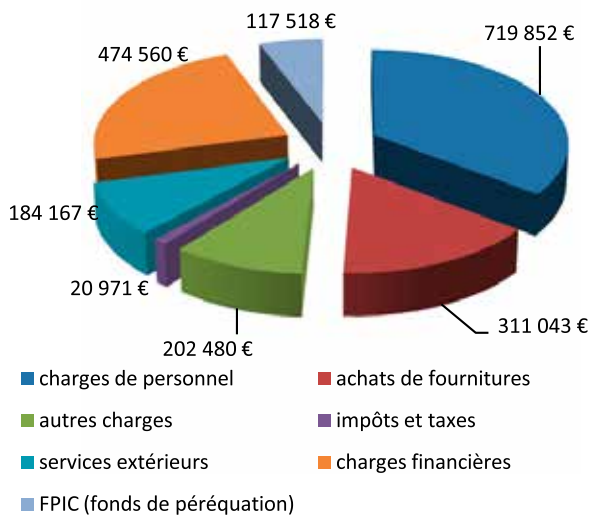
Nous avons changé le logiciel de facturation de l'eau et de l'assainissement pour simplifier les factures. Elles vous sont envoyées maintenant par le Trésor Public.

Selon la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) les compétences eau et assainissement deviennent des compétences obligatoires des communautés de communes. Cela va engendrer un transfert progressif de ces compétences depuis les communes vers la 3CMA. Nous allons donc vers une harmonisation de la facturation de l'eau pour toutes les communes membres afin de respecter l'égalité de traitement entre les usagers.

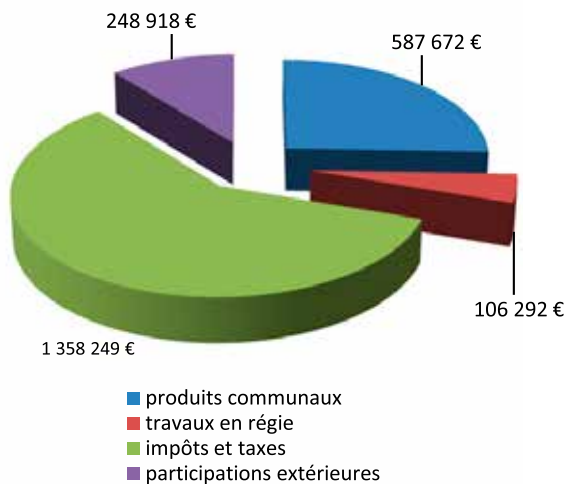
Ensuite, ce sera l'assainissement qui sera harmoniser entre les communes.

## quelques chiffres et graphiques sur le budget communal réalisé en 2016

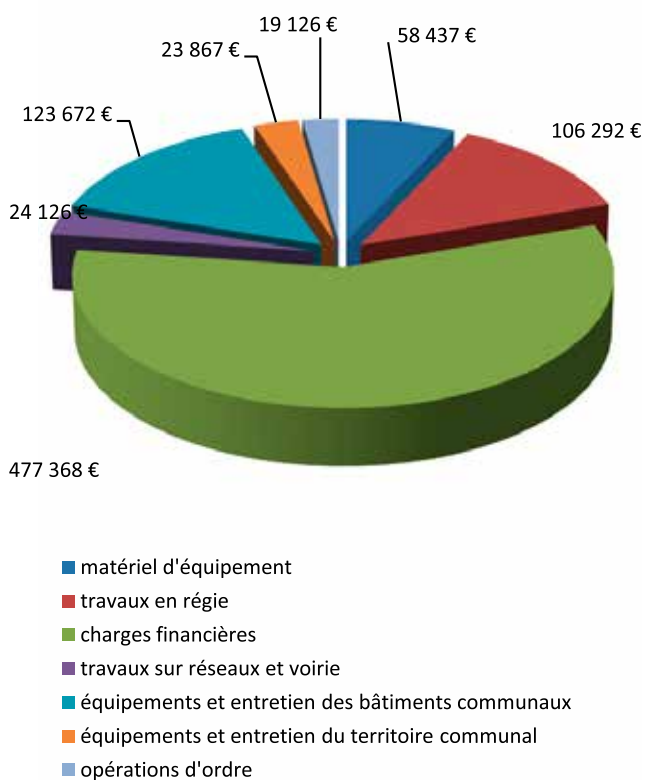
### Dépenses de fonctionnement



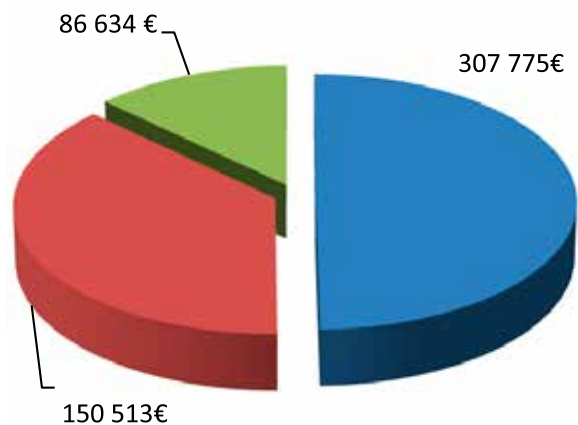
### Recettes de fonctionnement



### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement





# Travaux 3CMA

## Travaux de sécurisation des berges de l'Arc sous maîtrise d'œuvre de la 3CMA



Les violentes crues des années 1993, 2000 et 2008 ont eu pour effet de dépaver le lit de l'Arc ce qui a entraîné un affouillement (un creusement) qui au fil des années a atteint cinq à six mètres de profondeur à certains endroits.

Le résultat de ces affouillements importants était que l'Arc, comme on le voit sur ces photos coulait désormais deux mètres plus bas que le fond de fouille

des digues sensées protéger le village du Bochet, l'usine FerroPem et la route d'accès à la station des Karellis !



C'est pourquoi il a été décidé d'entreprendre des travaux de renforcement de ces digues et de création de seuils qui permettent de casser la vitesse de l'eau et de stopper l'affouillement.



La première étape est la reprise en sous-œuvre des fondations des digues en enrochements bétonnés.

Les fondations sont ensuite elles-mêmes protégées par des enrochements qui les protégeront des prochaines crues.



Les seuils sont enfin réalisés par moitié dans un premier temps puis sur toute la largeur du cours d'eau et ancrés dans chaque rive.

L'Arc retrouve alors sa libre circulation, son lit est rehaussé de trois à quatre mètres et les seuils créés vont ralentir son cours et limiter sa force d'érosion à l'avenir.



Comme indiqué sur ce panneau de chantier, de nombreux partenaires ont contribué à la réalisation de ces travaux de sécurisation pour un montant d'environ 1.3 M€. Qu'ils en soient tous remerciés !



## Travaux

### Mairie de Saint-Julien-Montdenis

#### Toilettes Handicapés



La commune de Saint-Julien-Montdenis poursuit les travaux de mise en conformité des bâtiments publics pour l'accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Après avoir réalisé la rampe d'accès de la mairie et transformé l'accueil pour intégrer la nouvelle agence postale, il restait la mise en conformité des toilettes situées dans le bâtiment.

Cela est chose faite depuis quelques jours.

Il reste à réaliser les marquages au sol sur le parking (place handicapé et marquage du cheminement) en face de la mairie.

Les prochaines étapes sont l'école primaire (accès aux salles de cours), l'accès à la bibliothèque et bien d'autres choses.

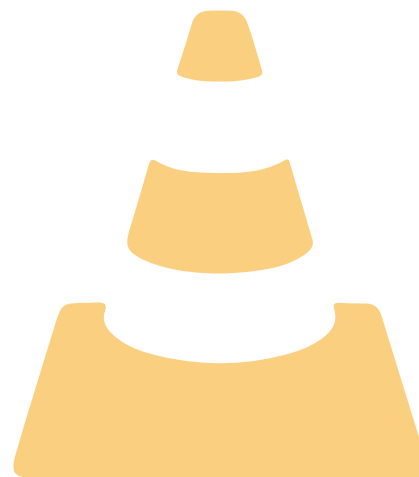
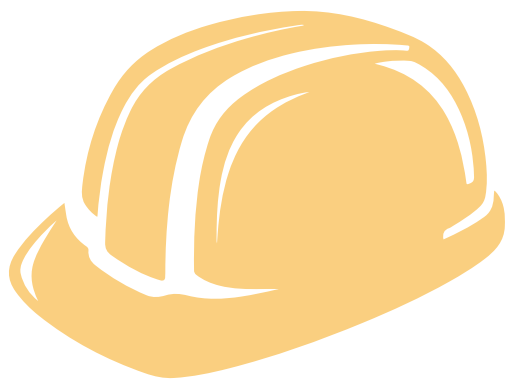


#### Les Services Techniques

Depuis quelques jours, trois nouvelles recrues ont intégré le service technique de la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Ce surplus d'effectifs avec également l'arrivée des jeunes que la commune recrute chaque été, va nous permettre d'effectuer des travaux délaissés à cause d'un manque de personnel.

Ce sont particulièrement les espaces verts qui vont être entretenus.



## ASM BASKET : UNE NOUVELLE SAISON EXCEPTIONNELLE !

La saison 2016-2017 vient de s'achever et elle laissera une trace dans l'histoire du club. Tout d'abord pour son nombre de licenciés : avec 124 adhérents, dont 84 jeunes de moins de 18 ans à l'école de basket, l'ASM Basket se rapproche lentement de son record historique de 1994. Le club comptait alors 150 licenciés, dont 95 à l'école de basket.

84 enfants ! Il y a encore 4 ans, cela semblait presque impossible : pendant la rénovation de l'Espace Sportif et Culturel de la Croix des Têtes, l'ASM s'était délocalisée à Saint-Martin-La-Porte. Le nombre de licenciés avait chuté à une trentaine de personnes, toutes catégories confondues.

Cette ascension vertigineuse a plusieurs origines : une équipe dirigeante dynamique qui n'hésite pas à mettre la main à la pâte, des entraîneurs dévoués et compétents, une ambiance familiale, des résultats sportifs plus que bons, la participation du club aux TAP des écoles... Cela se ressent chez les licenciés, mais aussi chez les supporters. De plus en plus de personnes assistent aux différentes rencontres, que ce soit au gymnase de Saint-Julien-Montdenis ou dans les différents gymnases de Savoie. En atteste le déplacement à Aix-Les-Bains pour la finale départementale U13 (Benjamins) : la halle Marlioz a vibré pour l'ASM où plus de 80 supporters ont fait le déplacement pour encourager les petits Rouges.

Il ne faut pas oublier l'engagement des parents, qui font un travail fantastique pour tenir les tables de marque, la buvette ou pour organiser les déplacements des équipes jeunes. Autant de raisons qui font de l'ASM Basket une des associations phare de Saint-Julien-Montdenis, mais aussi un des clubs les plus huppés du Comité de Savoie.

**Les résultats sportifs** sont à la hauteur des espérances, surtout chez les jeunes avec deux titres de champion de Savoie :

- **L'équipe U7** n'a pas de compétition officielle, mais le club a organisé des petits matches certains samedis pour que les jeunes pousses Saint Glenainches démontrent qu'ils savent déjà très bien manier la balle orange.

- **L'équipe U9(3)**, entraînée par Serge Pellegrini, n'était composée que de filles débutantes. Elles ont eu un peu de mal au début mais elles ont très vite su montrer leurs progrès, en terminant la saison par une belle victoire qui les récompense de tous ces efforts fournis durant la saison. **L'équipe U9(2)**, entraînée par Christophe Nicoletti, n'était composée que de filles également. Elles ont progressé tout au long de la saison et leurs résultats sont plus qu'encourageants. Enfin, les garçons formaient **l'équipe U9(1)**, entraînée par Guillaume Viard. Ils terminent champions de Savoie après une saison très réussie et grâce à leurs 2 victoires lors du dernier plateau de la saison.

- **L'équipe U11**, coachée par Guillaume Viard a débuté timidement lors de la 1ère phase, mais s'est bien reprise ensuite en terminant 2<sup>nd</sup>e de leur poule. Ils ont emmagasiné de l'expérience et pourront viser plus haut la saison prochaine.

- **L'équipe U13(2)**, coachée par Virginie Azzaritti et Nadine Viard, finit 4ème de la poule basse. Ils ont réussi à gagner quelques rencontres, mais ils auraient pu faire un peu mieux avec un peu plus de concentration lors des matches, mais aussi lors des entraînements. Cela reste une saison correcte pour ces enfants qui découvraient ce niveau de compétition, car la marche entre les catégories U11 et U13 est difficile à passer pour beaucoup d'enfants.



- **L'équipe U13(1)** est une des révélations de la saison : elle termine championne de Savoie, chose qui n'était plus arrivée à l'ASM dans cette catégorie depuis la saison 1994-1995. Dès le début de saison, la coach Nadine Viard avait fixé cet objectif. Le potentiel de cette génération exceptionnel et leur marge de progression est encore immense. En ne perdant que 2 matches, ils ont dominé le championnat de Savoie. Ils auraient même pu monter en championnat régional dès janvier, mais un règlement fédéral interdisant les équipes mixtes leur a





barré la route. Dommage, car ils n'auraient pas du tout été ridicules et ils auraient encore plus progressé. Le club adresse toutes ses félicitations à ce groupe et espère que ce n'est qu'un début.

- **L'équipe U15**, entraînée par Gaël Viard, a réussi une bonne saison : en terminant 2nd de la première phase, ils avaient eux aussi gagné le droit de jouer en championnat bi-départemental. Mais le même règlement que pour les U13 les en ont empêché. Ils terminent finalement au pied du podium en championnat départemental. Ils auraient pu viser le podium mais ils n'ont pas eu de chance sur certains matches. Cela aurait récompensé cette équipe, qui finit tout de même 1ère équipe mixte du championnat savoyard.

- **Une équipe Loisir** a vu le jour cette saison, tous les jeudis soirs et ouvert à toutes et à tous.

- **Les Seniors Filles** enchaînent les podiums depuis quelques années. Après leur titre de la saison dernière, elles n'ont pas pu faire le doublé, l'équipe de Novalaise étant largement au-dessus du lot cette saison. Elles terminent finalement à la 3ème place.

- Enfin, **les Seniors Garçons** ont vécu une saison noire, pourrie par un nombre incalculable de blessures. En terminant 7ème, ils ont assuré le principal : le maintien et resteront au plus haut niveau départemental la saison prochaine.

**En dehors des terrains**, l'ASM est toujours très active : un nouveau record de participants au concours de belote a été battu, avec 70 doublettes. Plus de 180 personnes ont dansé au rythme de l'Orchestre Temps Danse d'Eric Collomb et Hubert Ledent, lors du Thé Dansant; sans oublier la vente des calendriers ou encore la centaine de convives lors du repas du beaujolais nouveau, la saison se terminant toujours de façon festive avec le Festibasket le 1er dimanche de juin. Plusieurs déplacements pour aller voir des matches professionnels à Villeurbanne ont été organisés, ainsi que la traditionnelle sortie à Walibi, le pique-nique de l'école de basket... La grande nouveauté étant l'ouverture d'une boutique : shorts, t-shirts, pulls, vestes, pantalons, chaussettes, sacs à dos, sacs de sport, casquettes, mugs, gourdes, le tout aux couleurs de l'ASM Basket et à des prix imbattables, disponibles pour tous, licenciés ou non. L'ASM Basket s'est munie de nouveaux panneaux pour le terrain extérieur. Ils ont été installés l'hiver dernier par les employés communaux de Saint-Julien-Montdenis, que nous remercions. Cela permet aux Saint-Glenains d'avoir accès à un terrain 24h/24h et 7j/7 et cela permet également au club de doubler sa capacité de réception lors des tournois de pré-saison et des Festibasket. La saison s'est terminée avec l'accueil de l'assemblée générale du Comité de Savoie, pour la première fois à Saint-Julien-Montdenis.

**Pour terminer**, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui soutiennent l'ASM basket, à commencer par Monsieur le Maire et la municipalité, qui met tout en œuvre pour que le club continue à évoluer. Nous remercions nos sponsors, qui sont de plus en plus nombreux. La presse locale avec le Dauphiné Libéré, La Maurienne et Montagne FM. Nos supporters qui font du bruit et nous encouragent tous les week-ends.



**Vive le basket, Vive l'ASM !**



## Les rendez-vous de la saison prochaine

Reprise des entraînements des catégories Seniors à U13 dès le mois d'août 2017. Reprise des autres équipes de l'école de basket dès la 1ère semaine de septembre 2017. Début des compétitions le week-end du 16 septembre 2017.

Tournois de pré-saison (9 et 10 septembre 2017), Concours de belote (19 novembre 2017), Repas du Beaujolais Nouveau (24 novembre 2017), Thé Dansant (2 avril 2018), Festibasket (3 juin 2018).

Adresse Mail : [asmbasket.saintjulien@gmail.com](mailto:asmbasket.saintjulien@gmail.com) - Site Internet : [www.asmbasket.cabanova.fr](http://www.asmbasket.cabanova.fr)

Facebook : ASM Basket Saint-Julien-Montdenis

# Les Associations

## Echo Ardoisier

Après une année 2016 bien remplie, 2017 a commencé avec notre assemblée générale qui s'est déroulée le 21 Janvier 2017. Cette année, un peu de changement au conseil d'administration : nous avons une nouvelle présidente Roseline DUFOUR, un 2ème vice-président Éric BREUILLOT, une nouvelle trésorière Marjorie GOFFO ainsi qu'une nouvelle administratrice Julie BORJON.

Roseline DUFOUR prend la place d'André GOFFO, président de l'Echo Ardoisier durant 9 années !

Nous voulions le remercier pour toutes ces années de présidence... mais aussi pour son dévouement, son énergie, sa gentillesse et sa bonne humeur ! Merci Dédé

Les répétitions hebdomadaires ainsi que les réunions du conseil d'administration ont recommencé, après notre assemblée générale, pour préparer les différentes manifestations qui se sont déroulées au cours du premier semestre 2017 :

**Le 19 mars**, nous avons été présents pour la cérémonie du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie

**Le 1er avril**, La Confrérie de l'Echo a déambulé dans les rues de Saint-Julien-Montdenis pour le carnaval, qui avait pour thème l'époque médiévale.

**Le 2 avril**, pour la 3ème fois, nous nous sommes rendus à Méribel pour animer, une partie de la course 3 Vallée Enduro.

**Le 5 avril**, concert de la Chorale à l'Eglise de Valloire.

**Le 6 mai**, nous avons accueilli La Lyre Mauriennaise, nos voisins de Saint-Jean-de-Maurienne, pour notre concert de printemps. Nous avons pu apprécier deux programmes variés et de qualité.

**Le 8 mai**, L'Echo Ardoisier était de nouveau présent pour la cérémonie de Commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale.

**Le 19 mai**, la Chorale a donné un concert à l'église de Saint-Julien-Montdenis.

**Le 21 mai**, l'orchestre junior a offert un concert pour la fête des mères.

**Le 10 juin**, les polos roses à Valloire.

**Le 17 juin**, la traditionnelle audition de l'école de musique s'est déroulée à la salle de la Croix des Têtes de Saint-Julien-Montdenis.

**Le 24 juin**, après une année d'absence, l'Echo a repris son rituel de fin d'année musicale avec Musiquartiers.



*Nous vous rappelons, également, quelques dates pour l'automne :*

- **Le 5 novembre** : notre loto.
- **Le 11 novembre** : Cérémonie de Commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale.
- **Le 12 novembre** : Vente des calendriers.
- **Le 18 novembre** : Messe de la Sainte Cécile.
- **Le 17 décembre** : Concert de Noël.



# Les Associations

## La Bibliothèque

A venir à la bibliothèque :



**Vendredi 29 Septembre : 20h00 - Spectacle de cirque**

Lorsqu'un duo de cirque, parfait sous toutes les coutures, accuse le coup d'un événement dramatique sur piste, ou lorsque les paillettes et le maquillage révèlent aussi la face cachée des êtres. Du cirque muet à vivre en famille, engagé, sans tabou, drôle et décalé.

*Salle de la Croix des têtes - Tout public à partir de 3 ans - Gratuit*

**Mardi 7 Novembre : 20h00 - L'avion du lac**

Le 30 mars 1943, un avion de la Wehrmacht sombre dans le lac du Bourget en Savoie. En présence de la réalisatrice et de Patrick Liaudet auteur de « L'avion du lac »

*Salle de la Croix des Têtes - Tout public à partir de 12 ans - Gratuit*



### Infos pratiques Bibliothèque

#### Entrée libre et Gratuite

LUNDI : 17h-19h

MERCREDI : 9H30-11H30

JEUDI : 17H-19H

#### Prêt :

- 4 livres et 3 revues
- Durée : 3 semaines

#### Adhésion :

- Gratuit jusqu'à 18 ans
- Adulte et famille :  
10€ par an

## TAP

**Les TAP - Temps d'Activité Périscolaire - se sont à nouveau bien déroulés cette année :**

En plus des activités habituelles ( poney, basket, musique, activités autour du livre, jeux de société, travaux manuels), les enfants de l'école élémentaire ont pu s'initier à la poterie, en 6 séances, grâce aux animateurs de l'association « des pots et des potes », et ceux de la maternelle, à la boule lyonnaise pour 4 séances.

La fréquentation a été de 65% des élèves inscrits en maternelle, et de 45 % en élémentaire.

Les TAP sont reconduits à l'identique à la rentrée prochaine.



*L'adjoite aux affaires scolaires  
C.COLLOMBET*

# Les Associations

## Amicale laïque



## RANDONNÉES

L'Amicale Laïque organisera, à nouveau cet été, des randonnées familiales dont voici le programme :

- **WE des 24 et 25 juin 2017** : sortie en refuge (Petit Mont-Cenis)  
J1 : Lac de Savine et col Clappier  
J2 : col de Sollières et Mont Froid.
- **Dimanche 16 juillet 2017** : Grand Perron des Encombres.
- **Dimanche 20 août 2017** : Notre-Dame des Neiges (Valmeinier).
- **Dimanche 10 septembre 2017** : Lacs de Lanserlia (Termignon).

Ces randonnées sont accessibles aux familles et aux enfants (qui ont l'envie de marcher ...).

Elles sont ouvertes à nos adhérents et il est possible d'adhérer à prix réduit pour l'été. Pour les habitants des communes de Saint-Julien-Montdenis et de Montricher-Albanne : 10€ (individuel) – 15€ (famille) ; pour les habitants d'autres communes : 12€ (individuel) – 20€ (famille). Une inscription doit obligatoirement être faite, avant le jeudi précédant la sortie.



## VIDE GRENIER

Le 5ème Vide-Grenier de l'Amicale Laïque aura lieu le **dimanche 15 octobre**, au gymnase de l'Espace Culturel et Sportif de la Croix des Têtes.

### Contact :

Jean-Marc HERMES

33, rue de la Croix Blanche – 73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Tél. : 06 30 70 03 76 - @ : [contact@amicale-laique.net](mailto:contact@amicale-laique.net)

Site Internet : [www.amicale-laique.net](http://www.amicale-laique.net)



# Les Associations

## Association Trail de la Croix des Têtes

L'association Trail de La Croix des Têtes organisera la 7ème édition de son trail, le **dimanche 19 novembre 2017**, en partenariat avec EDF et des entreprises de la vallée et parrainée cette année par Maud Gobert, plusieurs fois championne de France de trail.



Trois parcours sont proposés sillonnant les beaux chemins de Saint-Julien-Montdenis et Saint-Martin-la-Porte, sans oublier les courses enfants.

Nous proposons lors de cet évènement deux challenges :  
le challenge « Joël Chatel »  
et le challenge « La Vordache »  
en partenariat avec le club des sports des Karellis ,  
nous faisons également partie du challenge  
« Maurienne »

Chaque année le nombre de traileurs augmente, et ce grâce à l'aide précieuse de tous les bénévoles de Saint-Julien-Montdenis.



**Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook :**  
« Trail de La Croix des Têtes »,

**ou contacter l'un des membres de l'association :**

M. Bertino (06 38 39 61 16), Mme Leduc (06 62 29 22 61),  
Mme Bantin (06 86 01 17 26), M. Cantin (07 68 73 48 69),  
Mme Séguela, M. Frety (06 21 00 00 09).



# Les Associations

## ADAPAR

### A.D.A.P.A.R signifie :

Association Départementale pour les Activités Physiques à l'Age de la Retraite.

Sur la commune de Saint-Julien-Montdenis 57 personnes sont adhérentes. Sur la commune même ont lieu les activités : gymnastique, yoga et country. Il existe d'autres activités que l'on peut pratiquer sur d'autres communes comme la marche nordique, les randonnées en montagne, les raquettes et le ski de piste ou de fond l'hiver, le Tai Chi, l'aquagym, la pétanque, la belote....

Le but est de bouger dans une ambiance conviviale pour mettre toutes les chances de son côté pour bien vieillir !!

**N'hésitez pas à vous renseigner si le cœur vous en dit en téléphonant au 04 79 59 60 10.**

## Les Activités Manuelles

### Bonjour !

**Les activités manuelles** vous proposent tous les mardis de 14h à 16h15 des ateliers créatifs, peintures en tout genre, couture, cartonnage, poupées, masques, bijoux .....Venez partager vos idées et vos talents.

**AMBIANCE ASSUREE !**

**contact : Brigitte : 06 58 82 16 29**



## Don du sang

Désagréable surprise lors de la récupération des panneaux indiquant la collecte du mois de Mai. Certains de ceux-ci ont été tagués et même cassés!!! Quel découragement pour les bénévoles qui espèrent motiver la jeunesse à les rejoindre et oeuvrent pour que des vies soient sauvées grâce aux transfusions dont ont besoin tant de malades. Sans doute une faute de jeunesse.....

Cependant, que ces auteurs se mettent en tête, qu'un jour peut-être eux aussi, ou leurs proches auront besoin de sang! La vie est longue et nous réserve tant de surprises. Souhaitons qu'avec l'âge, ils changent de comportement et deviennent pourquoi pas plus tard, des "Donneurs de sang".

**Prochaine collecte le jeudi 05 Octobre de 16h00 à 19h00**



# Les Associations

## Atelier Poterie

L'atelier de poterie de loisir « **des pots et des potes** » a ouvert ses portes en septembre 2016.

Cette association de loi 1901 a été créée par Danièle Gros, Claudine Djelout, Cécile Feron et Lubica Pallier.

Le but de l'association est de permettre aux débutants et initiés de pratiquer la poterie de loisir. Il ne s'agit pas de cours à proprement parler, car il n'y a pas de professeur, mais de séances partagées pour travailler et progresser ensemble. Les membres de l'association possèdent cependant une expérience leur permettant d'animer ces ateliers, en s'aidant de la documentation, photos, stages.



Quelques mois de réflexion et des préparations ont été nécessaires pour

démarrer. Parmi les premières démarches, les membres du bureau ont été reçus par Monsieur Tournabien, maire de Saint-Julien-Montdenis pour lui exposer le projet et lui demander un possible soutien de la commune. Monsieur le maire a salué cette initiative et a rappelé qu'historiquement, notre commune a déjà eu une association au but similaire dans le passé. Sa réponse a été positive pour mettre à disposition la salle Croix Blanche pour les mercredis après-midis. Un local inutilisé dans le sous-sol de ce bâtiment a pu être aménagé par les soins des « potes » pour ranger le matériel, les étagères de séchage,



le four... Les annonces par flyers et articles dans la presse ont permis d'informer le public et noter les premières inscriptions.



Depuis l'ouverture de l'atelier, deux séances hebdomadaires sont proposées chaque mercredi après-midi: une de 14h30 à 16h30 pour les enfants de 6 à 13 ans, et une pour les adultes de 19h à 21h.

Force est de constater que l'activité va croissant. La poterie est une activité qui plaît aux enfants, et l'association a été sollicitée par plusieurs communes pour animer les TAP (temps d'activité périscolaire). Entre mars et juin, l'association a animé une quinzaine d'après-midis pour les enfants de Saint-Julien et Villargondran. Cette tranche d'activité a été très intéressante et en même temps a demandé beaucoup de disponibilité aux personnes qui les ont animés. Les enfants sont tous repartis avec une œuvre finie, cuite et émaillée.



Pour enrichir le programme, en janvier, un stage avec une céramiste d'art Sophie Luline a été organisé par l'association pour ses membres et pour les nouveaux intéressés. Ce stage a été très plébiscité, avec 18 participants qui ont pu expérimenter la création d'une théière de A à Z. Un autre stage d'une demi-journée avec Sophie Lulin est prévu le 10 juin pour s'initier au travail de la plaque.



Entre les 6 et 10 juin, une exposition à la mairie de Saint-Julien-Montdenis a permis de montrer les réalisations de cette première année au public.

Actuellement une dizaine de membres est inscrite aux ateliers. Le nombre des personnes est variable à chaque séance car tous n'ont pas les mêmes disponibilités.

### **Pour ceux qui auront envie de rejoindre les rangs « des pots et des potes »**

N'hésitez pas à contacter l'association par e-mail au [despotsetdespotes@gmail.com](mailto:despotsetdespotes@gmail.com) où venez directement un mercredi à 19 h pour tester une séance offerte.

Les inscriptions sont possibles à l'année avec un tarif préférentiel, au trimestre où à la séance.

# Les Associations

## Vivre à Montdenis

L'été dernier, le hameau de Montdenis a souhaité faire connaître ses activités (certaines anciennes et d'autres récentes). Cela s'est fait sous la forme d'une « portes ouvertes » le dimanche 24 juillet 2016.

Devant le succès de cet évènement (200 personnes ont visité le village ce jour-là) les initiateurs ont décidé de ... recommencer cet été !

Pour faciliter ce projet, ainsi que d'autres, nous avons souhaité faire revivre l'association "Montdenis village vivant" qui s'appelle désormais « Vivre à Montdenis ».

Des envies, des projets, des rêves, tout ça dans notre petit bout du monde, l'association est là pour s'en faire l'écho... Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'y habiter pour en faire partie, l'envie de nouer ou renouer des liens avec Montdenis suffit, vous êtes tous les bienvenus !

La première action cette année a été de planter un tilleul, en remplacement du merisier qui abritait la table de pique-nique au coeur du village (le 23 avril dernier, moment convivial et intergénérationnel !)

Prochainement nous nous rassemblerons pour l'entretien du sentier botanique, dimanche 11 juin et dimanche 6 août, rendez-vous place du tilleul à 10h.

Et bien sûr les « **portes ouvertes 2017** » qui auront lieu le **13 août 2017** à 12h :

- Apéritif offert par l'association
- Petite restauration sur place ou pique-nique
- Visites des différentes activités du village et animations diverses jusqu'à 19h
- Clôture par un concert, organisé conjointement avec Guillaume et Lisa qui fêtent leur mariage

(voir le programme détaillé sur le site [Montdenis.com](http://Montdenis.com))



D'autre part l'association a aussi pour rôle de se faire le porte parole auprès de la mairie et autres autorités administratives des projets et difficultés de ses habitants, excentrés mais partie prenante de la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Au plaisir de vous retrouver dans nos montagnes !

Composition du bureau :  
Odile Mouchet Présidente  
Annie Tastard Vice-Présidente  
Mélanie Chêne Secrétaire  
Alexandre Modesto Secrétaire Adjoint  
Isabelle Lacourt Trésorière

**Association « Vivre à Montdenis »**

**06 51 02 16 66**

**Village de l'Eglise - 73870 - Saint-Julien-Montdenis**



# Les Associations

## Chapelle de Grenis

Comme prévu 2016 a été une année riche et marquante pour Grenis. Pour les 20 ans de notre association, nous avons tout d'abord souhaité remettre sur la place du village un « bachal », Grenis ayant toujours eu un point d'eau public. Certains voulaient un traditionnel tronc de bois, d'autres pensaient qu'il valait mieux de la pierre pour sa durée dans le temps... Nous avons trouvé une solution satisfaisant tout le monde : du béton-bois : l'aspect du bois avec la solidité du béton. Fabriqué sur mesure par un artiste haut-savoyard il a été mis en place fin juin après avoir nécessité la réalisation d'un puit perdu sur la place. Inauguré le jour de la fête, il trône désormais au milieu du hameau agrémenté de quelques fleurs, et comme il a une durée de vie d'une centaine d'années, il pourra permettre de désaltérer encore bien des randonneurs...



Notre fête de juillet a elle aussi revêtu un caractère particulier avec la remise en route de la course cycliste « l'infernale » entre Saint-Julien-Montdenis et Grenis et un repas amélioré qui ont attiré encore plus de monde que les années précédentes.



Puis nous avons fait bénir notre chapelle, le point de départ de notre association, par Mgr Ballot, évêque de Maurienne au cours d'une messe exceptionnelle. Celle-ci a eu lieu fin septembre, Mgr Ballot n'étant pas libre pour la messe de la fête comme nous l'avions souhaité. La cérémonie qui a attiré beaucoup de monde s'est terminée par un sympathique apéritif dînatoire sous chapiteau.

Cette année notre fête aura lieu les 29 et 30 juillet. La course de vélo sera reconduite le samedi et le repas aura lieu le dimanche. Comme d'habitude... pensez à vous faire inscrire !!!

# Les Associations

## Notre village ensemble pour demain

En cette période électorale où de grands enjeux de société sont au cœur des débats, la vie des communes continue. A Saint-Julien-Montdenis, notre association « Notre village ensemble pour demain » reste dans son rôle d'opposant en continuant de s'informer de tous les mouvements communaux gérant notre quotidien.

Vous avez pu constater que le Plan d'Arc continue à se combler. L'association de « Défense des Riverains » joue son rôle de vigilance en travaillant quotidiennement pour le bien-être des habitants.

Actuellement un autre grand chantier a lieu sur les rives de l'Arc. En effet les dernières grandes crues avaient déstabilisé le lit de la rivière abaissant ce dernier de plusieurs mètres. La construction des digues engendre des nuisances, notamment des poussières, souvent assimilées aux poussières du Lyon Turin. « Notre Village Ensemble pour demain », est satisfaite de la bonne gestion de ce dossier par M. le Maire puisque ces travaux ne sont pas une charge financière pour la commune.

Le bilan 2016 laisse présager une bouffée d'oxygène, due à la vente de terrains communaux, soit au TELT soit à des particuliers et du lotissement. Nous espérons en voir les retombées dans notre quotidien.

Depuis trois ans dans l'opposition, notre association contribue à la vie communale. Avec nos élus et une représentation dans différentes commissions, notre participation permet d'approfondir nos connaissances sur le fonctionnement de la collectivité.

Ecouter, Entendre, Participer et Proposer sont nos lignes de conduite. En venant nous rejoindre, nos réunions mensuelles vous permettront de mieux nous connaître.

*François Rovasio*

## Association de Défense des Riverains Contre les Nuisances du Chantier Lyon Turin Ferroviaire Défense des riverains contre les nuisances du chantier LTF (Lyon-Turin Ferroviaire) Saint Julien Montdenis

Notre association vient de passer le troisième anniversaire et, est maintenant bien ancrée dans la commune, toujours soutenue par les élus, les représentants de l'Etat et écoutée des dirigeants du TELT.

Notre objectif est maintenant de poursuivre notre vigilance régulière sur le chantier et le respect des consignes environnementales.

Vous êtes cordialement invités à venir nous rejoindre et si vous le souhaitez devenir acteur.

Lors de notre Assemblée Générale du 17 mars 2017, une assistance d'une cinquantaine de personnes encourageait dans leurs engagements les bénévoles de l'association. Madame Emilie BONIVARD, Monsieur Michel BOUVARD, Monsieur le Maire Marc TOURNABIEN ainsi que Monsieur Xavier DARMENDRAIL prouvaient par leur présence l'importance d'un collectif. Au cours de celle-ci, a eu lieu la réélection du Conseil d'Administration suivi d'un renouvellement du bureau.

Aujourd'hui, on se rend compte, en regardant le dépôt du Plan d'Arc, que le chantier a pris sa vitesse de croisière. Cependant il faut savoir que les matériaux déjà déposés représentent environ 8 % du volume final.

Les travaux pour la réalisation des digues de protection le long de l'Arc en aval de l'ex-prise d'eau ont émis beaucoup de poussières souvent attribuées aux dépôts TELT.

L'ancienne RN6 est maintenant recouverte d'un bi-couche, permettant l'acheminement des camions sur le site du Plan d'Arc, de ce fait, la circulation sur la D1006 est réduite. Un complément de signalisation routière a été installé aux accès du tronçon commun ex RN6 et D81.

Nous continuerons par notre présence à être vigilants, sachant que dans très peu de temps un nouveau chantier débutera à Villarclement, sans oublier la zone d'enfouissement de la SIRTOMM dont l'enquête d'utilité publique a eu lieu courant mai 2017.

En ce mois de juin, nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter de très bonnes vacances.

*Le Président, Pierre MILLE*

07 89 60 02 28 - Associationlyonturin2014@hotmail.com



# Les Associations

## La Marelle Sans Frontières

La Marelle Sans Frontières, association née en 2013 en Maurienne est le fruit d'une rencontre humaine et amicale avec la population d'un petit village de brousse, Tansablogo sur le plateau central du Burkina Faso.

L'objectif de l'association se situe dans le cadre d'un soutien à la scolarité des enfants du village et d'un appui au développement :

- soutien à la scolarité en finançant les fournitures scolaires de l'école primaire mais également en suivant sous forme de parrainage scolaire des jeunes à partir du collège.
- appui au développement du village en partenariat sous la forme de soutien des projets souhaités par la population. Aujourd'hui, nous accompagnons une savonnerie et pour demain, nous travaillons ensemble pour qu'un centre de santé se crée au plus près des habitants.

Nous vous invitons à participer nombreux à notre marche solidaire le dimanche 03 septembre et à visiter notre site internet : <https://marelle-sans-frontieres.jimdo.com>

**Pour rejoindre les 40 familles parrains/marraines qui soutiennent les enfants, adhérez à notre association !**

**Contact : lamarellesansfrontieres@yahoo.fr ou 06 61 40 42 19**



Inscriptions avant le 29 août

07 82 53 64 22  
06 14 28 82 66

**TARIFS**  
marche + saucisse - frites  
10 € plus de 16 ans  
5 € plus de 6 ans  
25 € famille  
2 adultes, 2 enfants et plus

Possibilité de pique nique et  
restauration sur place.  
Jeux l'après midi.

Au profit de La Marelle Sans Frontières.  
Aide à la scolarisation au Burkina Faso.

IPNS

## La Tirelire Des Ecoles

La Tirelire des Ecoles a participé au financement des activités suivantes :

- Pour l'école maternelle : financement d'une sortie pour aller à la Grotte Sainte Christophe.
- Pour l'école élémentaire : participation aux peintures de l'artiste David TRONEL, financement de moniteurs de ski, achat de calculatrices pour les élèves de CM2 agréées pour le passage en 6ème.

Comme chaque année, nous avons organisé l'arbre de Noël et le Carnaval des enfants. Deux tombolas ont permis de venir compléter le financement des activités scolaires.

La Tirelire des Ecoles remercie tous les parents qui contribuent au bon fonctionnement de cette association, que vous soyez membres actifs ou non.

Nous vous donnons rendez-vous dès septembre pour les parents qui souhaiteraient nous rejoindre.

Merci à toutes et à tous.



Jennifer SALVADOR,  
Présidente de La Tirelire des Ecoles.

# Ecole élémentaire

Vive l'Italie !

Une après-midi italienne a été organisée le 15 mai pour débiter la semaine des langues. Les élèves de toutes les classes étaient mélangés et ont pu participer à différents ateliers : chant, jeux traditionnels, arts visuels... Ils ont testé leurs connaissances sur l'Italie au travers d'un quiz, mais l'atelier qu'ils ont préféré, c'était la fabrication de tagliatelles.

À vélo, mais en sécurité...

La sécurité routière est aussi à l'honneur avec des ateliers vélo pour les petits comme pour les grands. Ces derniers ont participé à l'Entrelacs, une sortie grandeur nature entre le lac de Saint-Rémy-de-Maurienne et Saint-Alban-des-Hurtières.

Un grand merci à tous les parents qui nous ont aidés pour ces moments et sans qui nous ne pourrions mettre en place ces moments forts.



jeu traditionnel :  
on compte en italien pour  
emprisonner les poissons



fabrication de tagliatelles  
et réalisation  
de l'étiquette



chant collectif  
en fin d'après-midi  
avant le goûter



## Union Fédérale

### Des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

#### Section de Saint-Julien-Montdenis

## ANCIENS DES “OPEX”, REJOIGNEZ-NOUS.

Vous, habitants de Saint-Julien-Montdenis, qui, comme soldats appelés ou engagés, avez participé aux opérations extérieures (OPEX) qui se sont succédées, depuis une trentaine d’années (Afrique, Balkans, Asie Centrale,...), vous appartenez aux Anciens Combattants.

N’hésitez pas à rejoindre la section de Saint-Julien-Montdenis.

Pourquoi?

Car, votre engagement et votre service doivent être reconnus à leur juste valeur.

Car, vous êtes un maillon de la mémoire de la France Combattante, mémoire qui ne peut être pérennisée sans l’engagement de ceux qui en ont été les acteurs.

Car, cette adhésion vous permettra de mieux faire valoir les droits auxquels vous pouvez légitimement prétendre.

**Contactez-moi :**  
**M. Gabriel LAYMAND**  
**375, route de La Maladière – Saint-Julien-Montdenis.**  
**04 79 59 63 96.**

*Le président,  
Gabriel LAYMAND.*

## Les enfants de Saint-Julien-de-Maurienne et de Montdenis tués à la guerre 1914-1918 ou décédés de suite de guerre

1917

### Montdenis

- **BOIS** Ernest, né le 25-1-1895, fils de Maurice et de Borjon Catherine, **décédé le 24 avril** à Bouche de la Cerna (région de Ropez) (Serbie)
- **COUTAZ** Pierre François, né le 24-1-1892, fils de Charles et Amevet Véronique, **tué le 15 mai** à Craonne (Aisne)

### Saint-Julien-de-Maurienne

- **DUC** César Victor, né le 12-1-1888, fils de Jean-Baptiste et de Chatel Rose, **tué le 22 mars** à Artemps-Ollezy (Aisne). Inhumé à Cugny (Aisne), carré communal, tombe individuelle n°8
- **VUILLERMET** Charles, né le 21-4-1884 à Alby (74), fils de Cyrille, époux de Ratel Marie-Catherine, 1 enfant, **tué le 17 avril** Negocani (Grèce)
- **DUFOUR** Aimable, né le 25-6-1885, fils de Joseph Félicien et de Buffard Sophie, **disparu le 21 mai** à Corbeny (Aisne)
- **ROCCHIETTI** Abel, né le 24-3-1896, fils de Jean-Pierre et de Vincent Eugénie, **tué le 28 juillet** à Steenstract (Belgique). Inhumé Oostvleteren (Belgique), carré militaire Oostvleteren, tombe individuelle 12
- **SALOMON** Séraphin, né le 18-6-1883, fils d'Alexandre et Bernard Marie Césarie, **décédé (prisonnier) le 30 juillet** au lazaret de Bochum (Allemagne)
- **JACQUEMOSZ** Edouard, né le 2-12-1894, fils de Félix et de Richard Marie-Félicité, **décédé le 12 août** hôpital La Tronche Grenoble (Isère). Inhumé Grenoble, carré militaire Grenoble, tombe individuelle 16, rang 5, numéro 28
- **GIRAUD** Achille Alexandre, né le 17-12-1881, fils d'Auguste et de Borjon Louise, époux de Joly Léonie, 3 enfants, **décédé le 21 septembre** à l'hôpital de Carpentras (Vaucluse)



Ce qui reste du train

### Le cimetière militaire





## Les entrevues militaires en Maurienne

### **Saint-Michel-de-Maurienne : 7 novembre 1916**

Une entrevue a lieu en gare de Saint-Michel-de-Maurienne, dans un wagon, entre les généraux Joffre, généralissime des armées françaises, de Castelnau, chef d'état-major et le général Cadorna, commandant en chef des armées italiennes et avec leurs états-majors respectifs. Un des buts de cette rencontre est la discussion de l'envoi de trois brigades italiennes supplémentaires à l'armée d'Orient, la question ne sera pas résolue. Des échanges d'officiers des armées françaises et italiennes sont décidés. Ceux de prisonniers yougoslaves en renfort de l'armée serbe seront refusés pour ne pas exposer à des représailles des Italiens prisonniers des Autrichiens. L'Echo de la Maurienne fait état des hommages respectueux rendus aux généraux par la population et le conseil municipal les assurent qu'il « gardera un souvenir inoubliable de la journée du 7 novembre 1916 »

### **Saint-Jean-de-Maurienne : 19 avril 1917**

C'est en gare qu'a eu lieu l'entrevue internationale entre les représentants des gouvernements français (Alexandre Ribot et Camille Barrère), anglais (David Lloyd Georges et Maurice Hankey) et italien (Sydney Sonnino, Paolo Boselli et Giuseppe Salvago Raggi). Cette conférence a trait à la conduite diplomatique et militaire. La France a des visées en Europe, l'Italie voudrait Trieste et a des vues sur les Balkans, elle obtiendra Smirne. La France et la Grande-Bretagne seraient prêtes à négocier une paix séparée avec l'Autriche mais l'Italie s'y refuse. Reste la question de la Grèce et des zones d'influence en Asie Mineure, cela a été longuement débattu mais non résolu. Si le résultat de cette entrevue ne correspond pas vraiment aux espérances des nations, il permettra d'en tirer des conséquences pour le futur.

### **Le « train fou » à Saint-Michel-de-Maurienne**

En décembre 2017 aura lieu la commémoration de la catastrophe ferroviaire qui fit 425 soldats tués dans la nuit du 12 au 13 décembre 1917 en amont de Saint-Michel-de-Maurienne. Ces soldats permissionnaires avaient combattu l'armée Austro-Hongroise avec les Italiens. Ce train, parti de Bassano en Venetie Italienne se dirige vers Chambéry. Après l'arrêt de Modane, à la descente, les freins ne répondent plus, la vitesse augmente et le déraillement à l'entrée de Saint-Michel-de-Maurienne est inévitable et cet amas de ferraille et de bois prend feu.

En souvenir de cette catastrophe trois monuments furent érigés, en 1920, 1923 au cimetière militaire de Saint-Michel-de-Maurienne aujourd'hui désaffecté et devenu extension du cimetière civil et en 1998 à la Saussaz près du lieu de l'accident. Le premier, à l'initiative du maire de la ville, par une souscription auprès des familles des victimes, le second à l'initiative de l'Etat est inauguré par le ministre de la guerre André Maginot.

En 1961, les restes des victimes ont été exhumés et transférés au cimetière militaire de Lyon-la-Doua.

*Sources : conférences SHAM*

*André Pallatier : Le tragique destin d'un train de permissionnaires.*

*Archives départementales Savoie*

*Bernadette Buffaz*



# Les Jardins de Saint Julien

## Les Jardins de Saint Julien



Voilà un rituel qui s'instaure à Saint-Julien-Montdenis : une visite des « Jardins de Saint-Julien » au mois de mai, ce beau mois de mai où pointent les premiers légumes de la saison estivale !

Samedi 21, c'était donc l'occasion pour tous les curieux de venir voir de plus près ce qui se passe sous le centre-bourg : un paysage qui évolue, qui s'ouvre, qui se diversifie sous l'effet de la main d'un maraîcher.

Bien surpris auront été les participants qui pensaient qu'on allait observer pousser les salades lors de cette visite.

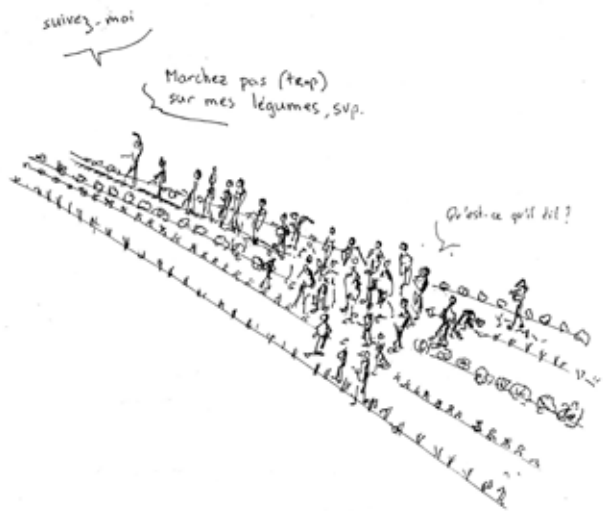
Le maraîcher, installé depuis maintenant un an et demi, a embarqué les participants dans son travail d'observation, d'exploration et de valorisation créative des différents milieux. La visite a consisté en un véritable parcours d'aventure qui a traversé une diversité d'ambiances. Des parcelles encore en friche jusqu'aux serres, chaque étape a été l'occasion de discuter des relations entre l'eau, la terre, le climat et la vie.

Co-organisé avec l'ACA de Saint-Jean-de-Maurienne à l'occasion de la fête de la Nature, les participants n'auront pas eu de mal à faire la correspondance entre le métier de maraîcher tel que Louis-Abel l'exerce sur Saint-Julien et celui de jardinier de la Nature.

L'évènement a été l'occasion de rappeler que l'équilibre de l'écosystème qui se met en place à Saint-Julien-Montdenis ne peut fonctionner sans les mangeurs de légumes !



Retrouvez Louis-Abel tous les vendredis de 16h30 à 19h au rond point de l'école, ou encore au marché de Modane en attendant la prochaine visite aux jardins !





# Frelon Asiatique

## LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

### Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :



Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS<sup>\*</sup> et FREDON<sup>\*\*</sup>) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON : 04 79 33 46 89 /  
[signalerfrelon73@gmail.com](mailto:signalerfrelon73@gmail.com)



Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Dr Prémila CONSTANTIN  
Vétérinaire pour la section apicole  
GDS Rhône-Alpes

\*FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

\*\*FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

### Le Frelon asiatique, comment le reconnaître ?

FRELON EUROPEEN <i>VESPA CRABRO</i>	FRELON ASIATIQUE <i>VESPA VELUTINA</i>
 <p>Tête rousse et visage jaune</p> <p>Thorax noir et roux</p> <p>Abdomen jaune avec des dessins noirs</p> <p>Pattes rouges</p> <p>Taille: ouvrière: 25 à 35 mm reine: 40 mm maxi</p>	 <p>Tête noire et visage orangé</p> <p>Thorax noir</p> <p>Extrémité des pattes jaune</p> <p>Abdomen noir avec une large bande orangée</p> <p>Taille: ouvrière: 23 à 30 mm reine: 35 mm maxi</p>

Le dispositif de surveillance régionale

# Manœuvre des pompiers

## Les pompiers en manœuvre

### *Exercices des sapeurs pompiers sur notre commune*

Ces deux journées avaient pour objectifs:

- réaliser une journée de formation continue pour les spécialistes feux de forêt (FDF) du département,
- appréhender les particularités du secteur,
- préparer la saison estivale.

Ces recyclages sont réalisés pour chaque personnel détenteur des qualifications d'Équipier ou de Chef d'agrès feux

de forêt et consistent à mettre nos personnels dans des situations simulées afin de s'entraîner, conforter et acquérir de nouvelles connaissances sur la problématique des feux en espaces naturels.

Pour ce faire, les moyens mis en œuvre sont un Groupe Feu de Forêt (GIFF) composé:

- d'un véhicule léger tout terrain de commandement et 4 camions Citerne Feux de Forêt (CCF) "armé" par 4 spécialistes soit un total de 18 sapeurs-pompiers par journée de recyclage.



Sur le département 6 journées de recyclage sont organisées par an (2 en avant Pays savoyard, 2 en Tarentaise et 2 en Maurienne) soit environ 110 spécialistes/an.

Cette année, j'ai organisé ces journées mauriennes en débutant sur Hermillon, Montandré, Champsuit, Grenis et pour finir sur le hameau de Tourmentier/les Essarts.

Je remercie l'ensemble des propriétaires pour l'accueil qui nous a été réservé et en ces chaudes périodes, je ne peux que vous appeler à la prudence pour tout ce qui concerne le risque feu d'espace naturel.



### *Ltn 1cl HOURDE Dominick*

Responsable FOR / RH  
et Unités Territoriales  
référent FDF  
CSP St Jean de Maurienne





## L'écrivain

Moniteur et guide de haute montagne à l'ESF des Karellis depuis...plusieurs décennies, j'ai eu la chance de côtoyer beaucoup de monde et de partager de grands moments d'émotions dans différents massifs montagneux du globe.

De voyages en découvertes, j'ai eu envie de parler "montagne", à travers une histoire que j'avais déjà ébauchée il y a quelques années ; d'où ce roman purement imaginaire, mais bâti autour de divers personnages hauts en couleurs rencontrés au gré de mes pérégrinations, et ponctué d'anecdotes qui jalonnent toute une vie de guide.



Ce n'est absolument pas une auto-biographie. Juste le désir d'écrire comme je parle. Tout simplement, mais avec passion.

J'ai toujours écrit, depuis l'enfance : des nouvelles, des poèmes, un roman déjà, des B.D. , mais je n'ai jamais été publié. C'est grâce aux éditions Beaurepaire que j'ai décidé de franchir le pas. Mais je reste tout de même plus montagnard qu'écrivain !

Une large partie de l'intrigue se déroule en Maurienne et un chapitre est consacré à la Croix des Têtes, ce beau sommet emblématique de notre commune qui nous domine magistralement. Alors peut-être que la découverte du monde "d'en haut" et la magie des cimes, donnera envie à quelques uns de se plonger "Sur un fil de lumière".



Le livre est disponible "en ligne" sur les sites culturels La Fnac, Amazon, à Intermarché Hermillon et à la librairie "Histoire de lire" à Modane.



*Roland Devigne*



# Nouvelles entreprises

## Europe



### Toutes les fêtes (anniversaire et mariage)

*service à domicile  
brochettes variées*

Kebab armenien  
Viande variées  
Poulet  
Cuisses de Poulet  
Légumes au charbon de bois

**Emil - Tél. : 06 29 89 51 33**

Emil et sa femme vous proposent chaque samedi au marché de Saint-Jean-de-Maurienne des grillades et autres préparations à emporter, mais ils peuvent aussi vous préparer à la demande votre buffet d'anniversaire, de mariage ou autre.



## Une nouvelle association est née

Suite à la dissolution de Saint Ju Evènement, l'association Kulturecom s'est créée pour soutenir la commission communication et culture de la commune.

Cette association est présidée par Mme Odile PIATON, Mme BOIS Paulette est trésorière et Mme Corinne Collombet membre du bureau.

**Vous pouvez les rejoindre en téléphonant au 06 14 28 82 66.**



## Commerces ambulants installés sur le parking face au square d'Italie

### **Pizzas**

Chaque mardi de 17h à 19h

### **Hamburgers**

Chaque jeudi de 18h à 21h

### **Légumes bio**

Chaque vendredi de 16h à 19h

### **Plats cuisinés**

Chaque dimanche de 18h à 22h

## News letter

Si vous souhaitez recevoir les informations concernant les spectacles ou autres vous pouvez-vous inscrire sur le site de la commune grâce à la rubrique « abonnez-vous à nos actus », il suffit de compléter avec votre adresse mail.

*Josiane CHOMAZ*

## Fête des voisins



Comme chaque année à la même époque, les habitants de la commune se réunissent dans leur quartier pour partager un repas.

Aux Cigales, c'était le 10<sup>ème</sup> anniversaire! Nous espérons que la tradition va perdurer .



## Dons pour le Téléthon en 2016

Depuis de nombreuses années, le Téléthon est devenu dans le département de Savoie un évènement fédérateur générant du lien social entre les associations et l'ensemble de la population.

Si aucune manifestation n'a été organisée en 2016 dans votre commune, il s'avère que certains de vos administrés sont solidaires du combat que mène l'AFM-Téléthon contre la Maladie.

Ils ont fait des dons personnels soit par le 36 37, soit par Internet, pour un montant de : 1230 €.

Merci à eux.

*L'équipe du Téléthon de la Savoie*



## Manifestations 2ème semestre 2017

29 et 30/07/17	Fête de Grenis
13/08/17	Journée « portes ouvertes à Montdenis »
03/09/17	Marche solidaire organisée par « la Marelle sans frontières »
15/09/17	Projection du film « Trait de vie » réalisé par Sophie Arlot et Fabien Rabin
29/09/17	Spectacle de cirque proposé par la Bibliothèque
30/09/17	Pataquès concert
13/10/17	Projection de courts métrages réalisés par Ciné-Maurienne
15/10/17	Vide grenier de l'Amicale Laïque
03/11/17	Film d'Erick et Anne Lapied proposé par la Commission Culture
05/11/17	Loto de l'Echo Ardoisier
07/11/17	« L'avion du Lac » film proposé par la bibliothèque
11/11/17	Cérémonie de Commémoration de fin de la 1ère guerre mondiale
18/11/17	Messe de la Sainte Cécile
19/11/17	Concours de belote organisé par l'ASM Basket
24/11/17	Repas du beaujolais nouveau organisé par l'ASM Basket
17/12/17	Concert de Noël